

Procédure d'engagement

Employé-e de commerce Orfo2023

Branche Automobile

La formation d'employé ou d'employée de commerce CFC s'acquiert par un apprentissage en entreprise dans l'une des 19 branches de formation et d'examens sur 3 ans.

Le Centre de formation UPSA-VAUD accueille tous les apprentis des cantons romands : VD, GE, FR, NE, VS, JU et BE francophone.

Les employés de commerce dans la branche Automobile fournissent des prestations importantes dans les domaines de l'administration, du commerce, du service à la clientèle, de la finance, de la comptabilité et du personnel.

La branche Automobile dispense des cours Interentreprises ainsi que des examens finaux CFC spécifiques à l'automobile, ce qui permet aux apprentis travaillant dans les garages (vhc légers ou utilitaires), carrosseries et «2 roues» de recevoir une formation ciblée dans le domaine de la mobilité.

...

Dans la branche, les apprentis rentrant directement en 2^e année doivent suivre les cours Interentreprises de la 1^{ère} année ainsi que la totalité des compétences professionnelles. Il faut être attentif que ces réductions d'apprentissage demande une implication supplémentaire ainsi qu'un double investissement de temps de la part des apprentis comme des formateurs.

La branche Automobile utilise la plateforme Time2Learn pour le suivi et l'évaluation des apprentis. L'achat d'une licence «UPSA» est nécessaire en début de formation (voir la page [«Time2Learn»](#)).

Une formation spécifique sur l'utilisation de cette plateforme est recommandée (voir la page [«Formation continue pour formateur/trice en entreprise»](#)).

Les écoles professionnelles utilisent la plateforme Konvink pour l'accès numérique aux documents de cours. L'achat d'une licence est nécessaire en début de formation pour chaque apprenti-e (voir la page [«Konvink»](#)). L'entreprise n'a par contre pas besoin d'acheter une licence Konvink.

Lors de la signature du contrat, un login pour la plateforme BDEFA2 vous sera envoyé (voir la page [«BDEFA2»](#)).

Chaque apprenti-e doit s'enquérir d'un ordinateur portable, utilisé sur les 3 lieux de formation. Les spécifications techniques sont transmises par les écoles professionnelles.

...

Selon l'ordonnance de formation, les entreprises engageant dans la branche Automobile doivent garantir sur les 3 ans de l'apprentissage une formation avec évaluation et suivi des secteurs suivants :

- 🚗 Administration (planification, organisation, réception, gestion de la qualité)
- 🚗 Gestion des sinistres
- 🚗 Comptabilité (caisse, facturation)
- 🚗 Dispo-vente (gestion des véhicules, gestion de flottes, entretien clients, garanties, négociations)
- 🚗 Financements
- 🚗 Gestion du stock
- 🚗 Marketing (développement de la branche)
- 🚗 Ressources humaines (administration du personnel)

En tant qu'entreprise formatrice, précisément en tant que formateur/trice d'un/une apprenti-e employé-e de commerce branche Automobile, deux formations sont à effectuer pour le suivi des apprentis.

Merci de consulter la page suivante [«Formation continue pour formateur/trice en entreprise»](#).

Formation continue pour formateur/trice en entreprise

Pour former des apprentis Employé-e de commerce, la formation CFFE doit être suivie. Les commissaires d'apprentissage peuvent vous renseigner sur cette formation.

- [Informations et inscription au cours CFFE](#) (pour le canton de Vaud)
 - *Pour les autres cantons, se renseigner auprès des Services de la formation professionnelle.*

Pour l'utilisation de la plateforme Time2Learn, le cours «Orfo2023/Time2Learn» est fortement recommandé. Ce cours est dispensé par le Centre de formation UPSA-VAUD et est ciblé sur la formation en branche Automobile. Il est organisé en septembre à chaque nouvelle rentrée scolaire.

- [Cours Orfo2023/Time2Learn](#)

Sur demande, des cours spécifiques personnalisés peuvent être organisés. Merci de prendre contact avec Mme Linda Ventrice au 024 423 33 33.

Time2Learn Konvink

Time2Learn

Une licence par apprenti doit être commandée AVANT le début de la formation. La licence UPSA est au prix de CHF 290.- hors TVA. Cette licence est valable 3 ans et peut être renouvelée en cas de redoublement.

Pour toute nouvelle entreprise formatrice, les licences peuvent être commandées sur le site www.time2learn.ch. Pour les contrats suivants, les comptes «administrateur» sur T2L peuvent directement télécharger de nouvelles licences via leur profil.

Le «Guide de la formation commerciale initiale dans la branche automobile» ainsi que les supports pédagogiques numériques font partie intégrante de la formation. Ils sont mis à disposition sur la plateforme, leur prix est compris dans la finance du cours.

Toutes les convocations aux cours CI et les communications y relatives sont transmises UNIQUEMENT sous forme numérique via la plateforme.

...

Konvink

Les organismes responsables des formations commerciales de base – la CSBFC et la CIFIC Suisse – ont élaboré des éléments opérationnels pour les professions « Employé-e de commerce AFP » * et « Employé-e de commerce CFC ». Ils répondent ainsi à une demande des cantons, ce qui permettra la bonne mise en œuvre de la réforme. Les éléments opérationnels sont des médias d'apprentissage numériques pour l'enseignement des connaissances professionnelles au sein des écoles professionnelles. Ces médias d'apprentissage sont une nouveauté dans la formation commerciale de base.

Une licence par apprenti doit être commandée par les entreprises formatrices. La licence est au prix de CHF 195.- hors TVA. Cette licence est valable 3 ans et peut être renouvelée en cas de redoublement.

Chaque apprenti-e recevra les informations en temps utile dans son école professionnelle. Mais vous trouverez un grand nombre d'informations sur le site suivant : [«questions-réponses»](#).

** La branche Automobile ne propose pas pour l'instant cette profession*

BDEFA2

Chaque Service cantonal de la formation professionnelle est rattaché à la plateforme BDEFA2 qui regroupe les notes de la procédure de qualification.

Toutes les notes des apprentis employés de commerce doivent être téléchargées sur la BDEFA2 via Time2Learn.

Un login est nécessaire pour ce transfert, un mail vous est envoyé par les cantons lors de la signature du contrat.

[Obtenir les coordonnées des responsables cantonaux](#)

Chaque changement de formateur/trice au sein de l'entreprise doit être annoncé au canton afin que les données soient correctes sur la BDEFA2.

Liens utiles

Quelques adresses utiles sur la formation :

- [UPSA | AGVS, métiersauto.ch](https://www.upsa-agvs.ch/metiersauto.ch)
- [Centre de formation UPSA-VAUD](#)
- [Explication du Portfolio \(document DGEP\)](#)
- [Présentation de l'Orfo2023](#)
- [Time2Learn.ch](https://www.time2learn.ch)
- [Konvink.ch](https://www.konvink.ch)
- [CFBSC, organisation responsable de la profession Employé-e de commerce](#)
- [DGEP, espace entreprise formatrice](#)
- [Guide de l'apprentissage \(Vaud\)](#)